

## Inspecteur en environnement permanent

**Curieux de découvrir le secteur municipal ?  
Voilà ta chance avec cet emploi permanent !**

Principalement affecté à des inspections sur le terrain, l'inspecteur en environnement voit à l'application des lois et des règlements relatifs à l'environnement. À la suite de l'analyse des projets qui lui sont soumis, il émet des permis et des certificats en fonction de la réglementation en vigueur. Il est appelé à répondre à diverses plaintes relatives à l'environnement.

L'inspecteur en environnement accompagne les propriétaires dans la recherche de solutions et fait des suivis avec ceux-ci afin de veiller à l'avancement de la démarche. Au besoin, il prend des actions coercitives. Il traite les requêtes et les plaintes en lien avec les différents règlements municipaux.

### **Tu es prêt à relever le défi?**

Vif d'esprit et excellent communicateur, tu possèdes une très bonne approche client. En effet, tu as les aptitudes à traiter avec une clientèle qui peut être difficile, en faisant preuve de tact, de courtoisie et d'aisance. Rigoureux et autonome, tu te démarques par ton œil attentif à tous les détails et pour ta forte capacité d'analyse.

Tu as au moins trois (3) années d'expérience comme inspecteur en environnement et tu possèdes un DEC en environnement. Tu détiens ta carte ASP construction et un permis de conduire valide de classe 5. Tu as des connaissances des normes et des règlements d'urbanisme et tu as une forte capacité d'apprentissage. Finalement, tu es capable de travailler avec des échéanciers serrés, tu aimes travailler en équipe et tu as de bonnes habiletés avec l'informatique.

### **Ce que nous t'offrons :**

- Un horaire flexible de 36 heures (nous avons congé les vendredis après-midi);
- Un taux horaire débutant à 29,63 \$/heure;
- Des conditions de travail intéressantes : télétravail, vacances, assurances collectives, régime de retraite, congés de maladie et plus encore !
- Entrée en fonction dès que possible.

Intéressé? Postulez dès maintenant en faisant parvenir votre CV par courriel à [rh@ville.magog.qc.ca](mailto:rh@ville.magog.qc.ca), d'ici le 23 novembre 2021.

*La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.*